

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je n'ai sans doute pas saisi la première question, mais je suppose, étant donné la seconde, que la question à laquelle le ministre a répondu était irrecevable. Je suppose que les hauts fonctionnaires compétents étudieront les instances du député relativement à la situation dont il a parlé.

[Français]

LES PORTS

RESTRICTIONS AU SUJET DE LA MANUTENTION DU GRAIN

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Théogène Ricard (Saint-Hyacinthe-Bagot): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Finances.

A la suite de la rencontre qu'il a eue ce matin avec d'autres membres du cabinet, les représentants du Conseil du port de Montréal et le président du Conseil exécutif de la ville de Montréal, l'honorable ministre pourrait-il nous dire si les restrictions quant à la manutention du grain dans le port de Montréal ont été enlevées?

[Traduction]

L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, comme le député l'a signalé, j'ai eu le plaisir de présider ce matin une réunion à laquelle assistaient des représentants de Montréal ainsi que certains de mes collègues et chefs d'organismes du gouvernement. Nous avons eu une franche discussion qui a porté sur les plaintes formulées par les représentants du port de Montréal. Le président de la Commission des grains était présent; le ministre de l'Agriculture de qui relève la Commission des grains ainsi que le président de cette Commission ont donné l'assurance que ces instances seraient étudiées de façon approfondie en fonction de l'avenir.

Sauf erreur, le président de la Commission a aussi promis de tenir une autre réunion à laquelle ces instances pourraient être formulées à nouveau avant qu'une décision soit prise au sujet des restrictions.

L'hon. M. Ricard: Le ministre se souvient peut-être que l'an dernier, la même assurance avait été donnée, mais que par la suite aucune décision n'avait été prise. J'ai demandé si le ministre pourrait nous assurer que ces restrictions seraient supprimées, car elles sont désavantageuses pour le port de Montréal.

M. l'Orateur: A l'ordre.

[M. Herridge.]

[Français]

M. Maurice Allard (Sherbrooke): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire à l'honorable ministre des Finances?

Est-ce qu'à l'occasion de cette rencontre ce matin, il a été question de redonner au port de Montréal son autonomie?

[Traduction]

L'EXPO '67

L'UTILISATION DU CARACTÈRE PROPRE AU KLONDIKE PAR LA VILLE D'EDMONTON

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Erik Nielsen (Yukon): Monsieur l'Orateur, le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales est-il au courant des instances faites auprès du gouvernement de la province d'Alberta par le Conseil législatif du Yukon? Si oui, le ministre a-t-il l'intention d'intervenir au nom du gouvernement du Territoire du Yukon pour faire respecter les droits de ce gouvernement et du peuple du Yukon quant à l'utilisation exclusive des ressources historiques et actuelles du Klondike?

L'hon. Arthur Laing (ministre du Nord canadien et des Ressources nationales): Monsieur l'Orateur, j'ai reçu un très grand nombre de télégrammes du Yukon, quelques-uns exprimés dans un langage virulent dans lesquels on taxe de «vol» l'utilisation du mot «Klondike». Je regrette qu'on ait essayé à Edmonton de se servir du mot «Klondike»; mais je me rappelle que lorsque le Klondike a été colonisé, une de ses régions a été baptisée Monte-Carlo. Dawson, de son côté, s'était nommé le San Francisco du Nord.

J'ignore ce que nous pouvons faire à cet égard, mais je crois que la ville d'Edmonton a demandé à l'Expo '67 d'intégrer quelque chose qui exprime le caractère du Klondike. Les responsables de l'Expo '67 m'ont assuré qu'avant de donner suite à cette demande, ils tiendront compte des instances du Yukon.

M. Nielsen: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une autre question? En tant que chargés de la mise en valeur des ressources du Nord, le ministre et le ministère du Nord canadien entendent-ils appuyer de quelque manière le gouvernement du Yukon à cet égard?

L'hon. M. Laing: Monsieur l'Orateur, nous ferons peut-être certaines instances auprès de la ville d'Edmonton.